

Les Echos

“ La conquête de la souveraineté numérique se fera par une révolution écologique et sociale des usages ”

Par Samuel Le Port

En dépit de leurs vertus, la RGPD, le DSA, le DMA ne suffisent pas à garantir la sécurité économique des organisations. Faute d'avoir les moyens de nos ambitions européennes, la transition écologique et sociale du numérique offre une voie de progrès à même de redonner leur autonomie stratégique aux organisations pour reconquérir pas-à-pas notre souveraineté.

Souveraineté et responsabilité du numérique : une équation insoluble

Les acteurs du numérique doivent répondre à l'équation insoluble de concilier souveraineté technologique et responsabilité numérique. Il y a d'une part la nécessité d'un numérique souverain indépendant des GAFAM et BATX pour protéger les entreprises et les collectivités des cyberattaques et ingérences étrangères. Et d'autre part, l'urgence de la transition écologique du secteur représente 2,5% des émissions carbone en France, soit autant que l'aviation civile mondiale !

En s'affranchissant du modèle économique de la donnée, des plateformes ont d'ores et déjà pu retrouver leur autonomie stratégique sur ces enjeux de souveraineté et d'éthique numérique. Une approche agnostique du datacenter peut également laisser aux utilisateurs le choix d'une infrastructure en phase avec leurs valeurs... souveraines ou éco-responsables, à défaut d'avoir les deux. Soumise au *Patriot Act*, la *Google Cloud Platform* hébergée à Bruxelles est la plus optimale en impact environnemental. Alors que le plus souverain OVH, est l'un des plus polluant.

Repenser nos usages numériques à la lumière de la transition écologique

Un numérique souverain n'ayant guère d'intérêt sur une planète anéantie, il apparaît prioritaire de repenser nos usages numériques à la lumière de la transition écologique. L'éco-conception du numérique est clé pour réduire l'épuisement des ressources abiotiques, l'utilisation des ressources fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Des usages de sobriété numérique gagneraient à se propager, tels que limiter le stockage des données, la bande passante, ou l'obsolescence accélérée du matériel par celle des systèmes d'exploitation. Représentant 80% des flux mondiaux de données, la vidéo est une opportunité d'économie majeure par la standardisation de formats compressés. Au-delà d'une sécurité plus élevée, une architecture avec des standards ouverts et décentralisés évite les aller-retours avec les serveurs et optimise les temps de chargement. Une révolution des usages numériques serait donc tout aussi bénéfique pour la planète que l'expérience utilisateur.

Les Echos

Le numérique au service d'une souveraineté démocratique

Sans jeter le discrédit sur les législateurs et acteurs monopolistiques du secteur, nous aurions tort de ne pas compter sur la société civile pour initier cette révolution. 69% des salariés considèrent que la transition écologique n'apparaît pas assez comme un sujet de dialogue dans l'entreprise. Et 6 salariés sur 10 estiment ne pas être suffisamment impliqués dans la stratégie RSE de l'entreprise. En faisant l'injonction de communiquer les initiatives environnementales et sociales, la CSRD et la loi PACTE présentent des opportunités de dialogue social au sein des entreprises et des collectivités.

Les CEO, DRH, DSI, CSE ou encore les maires, ont les clés d'un renouveau démocratique et des transitions écologique et sociale du numérique. Des solutions françaises répondent déjà aux besoins les plus concrets tels qu'assurer la conformité avec la RGPD, l'inclusion de toutes les parties prenantes sans fracture numérique ou la liberté d'expression sans perdre la maîtrise du dialogue. TPE après TPE, PME après PME, commune après commune, territoire après territoire, une approche du numérique visant à "faire société" consacrerait la quête de souveraineté technologique, numérique, économique en lui redonnant son sens premier, celui de la souveraineté démocratique.